



COURS PI

☆ *L'école sur-mesure* ☆

de la Maternelle au Bac, Établissement d'enseignement
privé à distance, déclaré auprès du Rectorat de Paris

Terminale - Module 5 - L'Etat providence

Philosophie

v.5.1



- ✓ **Guide de méthodologie**
pour appréhender notre pédagogie
- ✓ **Leçons détaillées**
pour apprendre les notions en jeu
- ✓ **Exemples et illustrations**
pour comprendre par soi-même
- ✓ **Prolongement numérique**
pour être acteur et aller + loin
- ✓ **Exercices d'application**
pour s'entraîner encore et encore
- ✓ **Corrigés des exercices**
pour vérifier ses acquis

www.cours-pi.com

Paris & Montpellier



EN ROUTE VERS LE BACCALAURÉAT

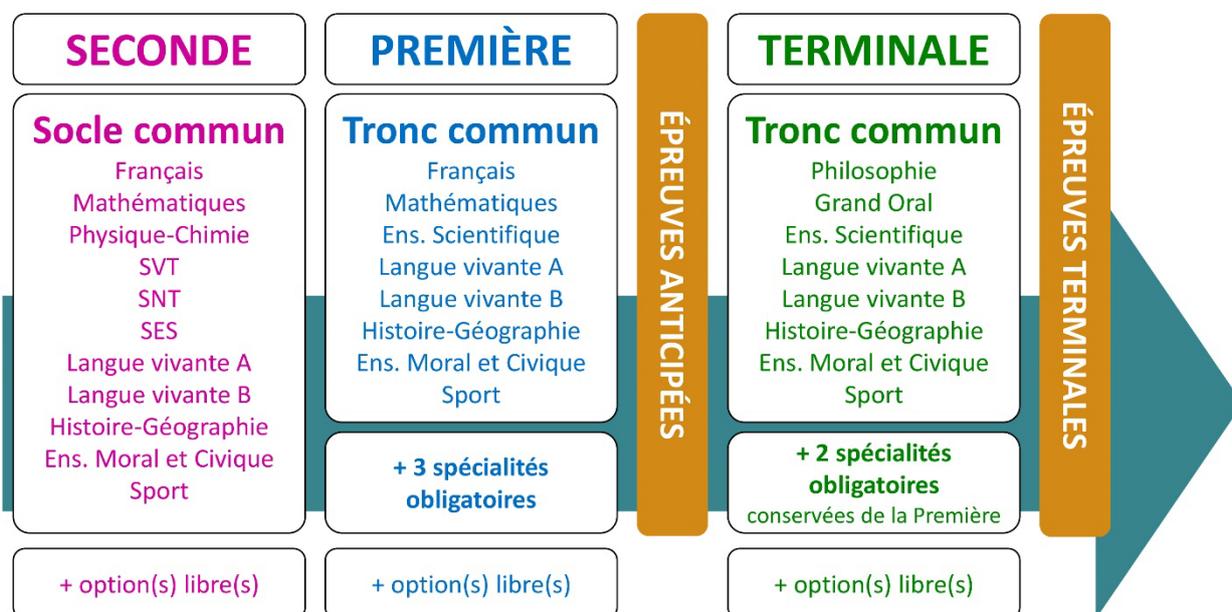
Comme vous le savez, la **réforme du Baccalauréat** est entrée en vigueur progressivement jusqu'à l'année 2021, date de délivrance des premiers diplômes de la nouvelle formule.

Dans le cadre de ce nouveau Baccalauréat, **notre Etablissement**, toujours attentif aux conséquences des réformes pour les élèves, s'est emparé de la question avec force **énergie** et **conviction** pendant plusieurs mois, animé par le souci constant de la réussite de nos lycéens dans leurs apprentissages d'une part, et par la **pérennité** de leur parcours d'autre part. Notre Etablissement a questionné la réforme, mobilisé l'ensemble de son atelier pédagogique, et déployé tout **son savoir-faire** afin de vous proposer un enseignement tourné continuellement vers l'**excellence**, ainsi qu'une scolarité tournée vers la **réussite**.

- Les **Cours Pi** s'engagent pour faire du parcours de chacun de ses élèves un **tremplin vers l'avenir**.
- Les **Cours Pi** s'engagent pour ne pas faire de ce nouveau Bac un diplôme au rabais.
- Les **Cours Pi** vous offrent **écoute** et **conseil** pour coconstruire une **scolarité sur-mesure**.

LE BAC DANS LES GRANDES LIGNES

Ce nouveau Lycée, c'est un enseignement à la carte organisé à partir d'un large tronc commun en classe de Seconde et évoluant vers un parcours des plus spécialisés année après année.



CE QUI A CHANGÉ

- Il n'y a plus de séries à proprement parler.
- Les élèves choisissent des spécialités : trois disciplines en classe de Première ; puis n'en conservent que deux en Terminale.
- Une nouvelle épreuve en fin de Terminale : le Grand Oral.
- Pour les lycéens en présentiel l'examen est un mix de contrôle continu et d'examen final laissant envisager un diplôme à plusieurs vitesses.
- Pour nos élèves, qui passeront les épreuves sur table, le Baccalauréat conserve sa valeur.

CE QUI N'A PAS CHANGÉ

- Le Bac reste un examen accessible aux candidats libres avec examen final.
- Le système actuel de mentions est maintenu.
- Les épreuves anticipées de français, écrit et oral, tout comme celle de spécialité abandonnée se dérouleront comme aujourd'hui en fin de Première.



A l'occasion de la réforme du Lycée, nos manuels ont été retravaillés dans notre atelier pédagogique pour un accompagnement optimal à la compréhension. Sur la base des programmes officiels, nous avons choisi de créer de nombreuses rubriques :

- **Suggestions de lecture** pour s'ouvrir à la découverte de livres de choix sur la matière ou le sujet
- **Réfléchissons ensemble** pour guider l'élève dans la réflexion
- **À vous de jouer** pour mettre en pratique le raisonnement vu dans le cours et s'accaparer les ressorts de l'analyse, de la logique, de l'argumentation, et de la justification
- Et enfin... la rubrique **Les Clés du Bac by Cours Pi** qui vise à vous donner, et ce dès la seconde, toutes les cartes pour réussir votre examen : notions essentielles, méthodologie pas à pas, exercices types et fiches étape de résolution !

PHILOSOPHIE TERMINALE

Module 5 – L'État providence

L'AUTEUR



Yannick COGO

« Apprendre le français, la littérature et la philosophie doit contribuer à forger une indépendance pour la vie en société ». Enseignant en collège, lycée et en université, diplômé en Lettres Modernes et diplômé en Langue, Littérature et Civilisation : grec moderne, il transmet savoir et curiosité avec passion et cherche à faire saisir l'universalité du monde dans lequel nous vivons. Passionné par l'écriture et les animaux, il est aussi un marathonien qui a saisi l'importance de la confiance en soi, et qui veille à la transmettre au travers de son approche humaniste.

PRÉSENTATION

Ce **cours** est divisé en chapitres, chacun comprenant :

- Le **cours**, conforme aux programmes de l'Education Nationale
- Des **exercices d'application et d'entraînement**
- Les **corrigés** de ces exercices
- Des **devoirs** soumis à correction (et **se trouvant hors manuel**). Votre professeur vous renverra le corrigé-type de chaque devoir après correction de ce dernier.

Pour une manipulation plus facile, les corrigés-types des exercices d'application et d'entraînement sont regroupés en fin de manuel.

CONSEILS À L'ÉLÈVE

Vous disposez d'un support de Cours complet : **prenez le temps** de bien le lire, de le comprendre mais surtout de l'**assimiler**. Vous disposez pour cela d'exemples donnés dans le cours et d'exercices types corrigés. Vous pouvez rester un peu plus longtemps sur une unité mais travaillez régulièrement.

LES DEVOIRS

Les devoirs constituent le moyen d'évaluer l'acquisition de **vos savoirs** (« Ai-je assimilé les notions correspondantes ? ») et de **vos savoir-faire** (« Est-ce que je sais expliquer, justifier, conclure ? »).

Placés à des endroits clés des apprentissages, ils permettent la vérification de la bonne assimilation des enseignements.

Aux *Cours Pi*, vous serez accompagnés par un **professeur selon chaque matière** tout au long de votre année d'étude. Référez-vous à votre « Carnet de Route » pour l'identifier et découvrir son parcours.

Avant de vous lancer dans un devoir, assurez-vous d'avoir **bien compris les consignes**.

Si vous repérez des difficultés lors de sa réalisation, n'hésitez pas à le mettre de côté et à revenir sur les leçons posant problème. **Le devoir n'est pas un examen**, il a pour objectif de s'assurer que, même quelques jours ou semaines après son étude, une notion est toujours comprise.

Aux Cours Pi, chaque élève travaille à son rythme, parce que chaque élève est différent et que ce mode d'enseignement permet le « sur-mesure ».

Nous vous engageons à respecter le moment indiqué pour faire les devoirs. Vous les identifierez par le bandeau suivant :



Vous pouvez maintenant
faire et envoyer le **devoir n°1**



Il est **important de tenir compte des remarques, appréciations et conseils du professeur-correcteur**. Pour cela, il est **très important d'envoyer les devoirs au fur et à mesure** et non groupés. **C'est ainsi que vous progresserez !**

Donc, dès qu'un devoir est rédigé, envoyez-le aux *Cours Pi* par le biais que vous avez choisi :

- 1) Par **soumission en ligne** via votre espace personnel sur **PoulPi**, pour un envoi **gratuit, sécurisé** et plus **rapide**.
- 2) Par **envoi électronique** à l'adresse mail dédiée qui vous a été communiquée si vous avez souscrit à cette option

N.B. : *quel que soit le mode d'envoi choisi, vous veillerez à **toujours joindre l'énoncé du devoir** ; plusieurs énoncés étant disponibles pour le même devoir.*

N.B. : *si vous avez opté pour un envoi par voie postale et que vous avez à disposition un scanner, nous vous engageons à conserver une copie numérique du devoir envoyé. Les pertes de courrier par la Poste française sont très rares, mais sont toujours source de grand mécontentement pour l'élève voulant constater les fruits de son travail.*

SOUTIEN ET DISPONIBILITÉ

❁ VOTRE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Professeur des écoles, professeur de français, professeur de maths, professeur de langues : notre Direction Pédagogique est constituée de spécialistes capables de dissiper toute incompréhension.

Au-delà de cet accompagnement ponctuel, notre Etablissement a positionné ses Responsables pédagogiques comme des « super profs » capables de co-construire avec vous une scolarité sur-mesure.

En somme, le Responsable pédagogique est votre premier point de contact identifié, à même de vous guider et de répondre à vos différents questionnements.

Votre Responsable pédagogique est la personne en charge du suivi de la scolarité des élèves.

Il est tout naturellement votre premier référent : une question, un doute, une incompréhension ? Votre Responsable pédagogique est là pour vous écouter et vous orienter. Autant que nécessaire et sans aucun surcoût.

QUAND
PUIS-JE
LE
JOINDRE ?

Du **lundi** au **vendredi** : horaires disponibles sur votre carnet de route et sur PoulPi.

QUEL
EST
SON
RÔLE ?

Orienter les parents et les élèves.

Proposer la mise en place d'un accompagnement individualisé de l'élève.

Faire évoluer les outils pédagogiques.

Encadrer et **coordonner** les différents professeurs.

❁ VOS PROFESSEURS CORRECTEURS

Notre Etablissement a choisi de s'entourer de professeurs diplômés et expérimentés, parce qu'eux seuls ont une parfaite connaissance de ce qu'est un élève et parce qu'eux seuls maîtrisent les attendus de leur discipline. En lien direct avec votre Responsable pédagogique, ils prendront en compte les spécificités de l'élève dans leur correction. Volontairement bienveillants, leur correction sera néanmoins juste, pour mieux progresser.

QUAND
PUIS-JE
LE
JOINDRE ?

Une question sur sa correction ?

- faites un mail ou téléphonez à votre correcteur et demandez-lui d'être recontacté en lui laissant **un message avec votre nom, celui de votre enfant et votre numéro**.
- autrement pour une réponse en temps réel, appelez votre Responsable pédagogique.

❁ LE BUREAU DE LA SCOLARITÉ

Placé sous la direction d'Elena COZZANI, le Bureau de la Scolarité vous orientera et vous guidera dans vos démarches administratives. En connaissance parfaite du fonctionnement de l'Etablissement, ces référents administratifs sauront solutionner vos problématiques et, au besoin, vous rediriger vers le bon interlocuteur.

QUAND
PUIS-JE
LE
JOINDRE ?

Du **lundi** au **vendredi** : horaires disponibles sur votre carnet de route et sur PoulPi.

04.67.34.03.00

scolarite@cours-pi.com



Introduction 1

CHAPITRE 1. L'État garant de la liberté 3

Q OBJECTIFS

- Comprendre les rapports entre l'homme et le pouvoir.
- Saisir la difficile approche de ce qu'est le pouvoir et la responsabilité.
- Percevoir le lien entre l'expression de l'État et la concrétisation de l'État.
- Comprendre les mécanismes de la société.

Première approche	4
1. Un État, des États	5
2. L'individu et l'État	8
Fiche auteur – Karl Marx	17
3. La société	20
Fiche auteur – Charles Darwin.....	21
Le temps du bilan	23

CHAPITRE 2. Des lois comme garantie de l'État de droit ? 25

Q OBJECTIFS

- Appréhender la force des lois.
- Saisir les évolutions des théories en politique.
- Comprendre les politiques en rapport aux sociétés et à la culture.
- Saisir le rapport entre droit et devoir dans la politique.

Première approche	26
1. Des lois et des systèmes.....	28
2. Loi et justice.....	31
Fiche auteur – Montesquieu.....	36
Fiche auteur – Voltaire	36
Fiche auteur – Rousseau	37
Fiche auteur – Diderot.....	37
3. Loi et justice.....	38
Le temps du bilan	40

CHAPITRE 3. La politique, une langage de vérité ? 41

Q OBJECTIFS

- Percevoir les rapports entre morale et politique.
- Appréhender le regard de l'individu avec ses représentants.
- Saisir le rôle et l'implication de la raison dans la représentation étatique.

Première approche 42

1. Vérité et langage : le cas du langage de propagande 44

2. Politique, morale et vérité 50

Fiche auteur – John Locke..... 53

Le temps du bilan 54

CHAPITRE 4. Le *Banquet* de Platon – suivi de l'œuvre intégrale (5/5)..... 55

CORRIGÉS 69



ŒUVRES

- **Le Banquet** *Platon* (*lecture obligatoire*)
- **Hunger Games** *Suzanne Collins*
- **La ferme des animaux** *George Orwell*
- **Le procès** *Franz Kafka*

LA PHILOSOPHIE AUTREMENT

- **In pop we trust** *Marianne Chaillan*
- **La playlist des philosophes** *Marianne Chaillan*
- **Le monde de Sophie** *Jostein Gaarder*
- **Pourquoi penser comme tout le monde ? : 50 paradoxes loufoques de philosophes pour voir le monde autrement** *Sophie Chassat*
- **La planète des sages : encyclopédie mondiale des philosophes et des philosophies** *Jul et Charles Pépin*

DICTIONNAIRE

- **La philosophie de A à Z** *Georges Molinié et Michèle Aquien*

BANDES DESSINÉES

- **Philocomix** *Combeaud, Thivet, Vermer*
- **Philosophia** *Nicolas Tenailon*

PODCASTS ET MÉDIAS

- **Les chemins de la philosophie – sur France Culture** *Adèle Van Reeth*
- **Philosophie – sur Arte** *Raphaël Enthoven*
- **Streetphilosophy – sur Arte** *Ronja von Rönne*



INTRODUCTION

La philosophie comporte un enseignement qui se réduit à l'année de terminale donc, en l'occurrence à quelques mois. Il s'agit donc, en peu de temps d'acquérir une méthodologie pratique de la réflexion philosophique tout autant que rédactionnelle. Des notions sont prédéfinies par le Ministère mais leur articulation les unes avec les autres est laissée à la libre appréciation du professeur tant qu'il ne s'agit pas d'étudier à la manière d'un exposé chaque concept séparément.

L'idée est de proposer l'étude des 17 notions à partir de cas pratiques transversaux, au sein desquels seront étudiés les positionnements existentiels attendus de la part des élèves. Il faudra les accompagner dans cette réflexion. Les rendre acteurs par des études concrètes qui parlent encore aujourd'hui. A partir de ce point, nous pourrions en déduire une théorie plus générale et universelle philosophique. Par ce procédé, les élèves pourront reproduire ce mécanisme de réflexion à chaque exercice de même sorte dans la vie de tous les jours.

MISE EN LUMIÈRE / CONTEXTUALISATION

Dans le bulletin officiel, les principales visées de la matière sont exprimées comme suit :

La philosophie a pour but de former le jugement critique des élèves et de les instruire par l'acquisition d'une culture philosophique initiale. Ces deux objectifs sont étroitement liés : le jugement s'exerce avec discernement quand il s'appuie sur des connaissances maîtrisées ; une culture philosophique initiale est nécessaire pour poser, formuler et tenter de résoudre des problèmes philosophiques.

Indissociable de la lecture de textes et d'œuvres appartenant à la philosophie, l'enseignement de la philosophie ne vise pourtant pas la connaissance des doctrines philosophiques ni celle de l'histoire des systèmes philosophiques. Il exclut la visée encyclopédique et la recherche de l'exhaustivité : il ne s'agit ni de parcourir toutes les étapes de la construction historique de la philosophie ni d'envisager tous les problèmes philosophiques que l'on peut légitimement poser.

Ouvert aux acquis des autres disciplines et aux multiples liens qu'il peut nouer avec elles, l'enseignement de la philosophie vise à développer chez les élèves le souci de l'interrogation et de la vérité, l'aptitude à l'analyse et l'autonomie de la pensée sans lesquels ils ne sauraient appréhender la complexité du réel. Son but est de permettre à chaque élève de s'orienter dans les problèmes majeurs de l'existence et de la pensée.

Dans les travaux qui lui seront demandés, l'élève :

- examine ses idées et ses connaissances pour en éprouver le bien-fondé
- circonscrit les questions qui requièrent une réflexion préalable pour recevoir une réponse
- confronte différents points de vue sur un problème avant d'y apporter une solution appropriée
- justifie ce qu'il affirme et ce qu'il nie en formulant des propositions construites et des arguments instruits
- mobilise de manière opportune les connaissances qu'il acquiert par la lecture et l'étude des textes et des œuvres philosophiques

OBJECTIFS ET ENJEUX DU MODULE

Les différents systèmes politiques ont souvent tourné autour d'un État fort et la délimitation de la frontière entre un pouvoir représentatif du peuple et une dérive totalitaire est parfois très mince. Qu'est-ce qui définit un État ? Comment s'exprime la vie en société des hommes. Tous les systèmes ont-ils le même objectif ? Sont-ils l'expression de la hiérarchisation de la société des hommes ? Peut-on vivre sans État ? Les lois sont-elles le langage de l'État ? Faut-il tout attendre de la politique ? Si la démocratie est méliorative, que penser à l'inverse des régimes totalitaires comme le nazisme ?

Un système se construit aussi autour d'une justice et de lois acceptées et respectées par l'ensemble de ses membres. Mais comment cela se construit-il ? La politique toutefois possède également un revers : les dirigeants peuvent conduire à une déviance de la république vers la dictature par une propagande au travers d'un langage. La liberté du citoyen se trouve dépendante de la volonté politique. Cette construction étatique oscille donc chez l'être humain entre une volonté d'anarchisme face à un pouvoir jugé trop décisionnaire et les lois garantant d'une liberté de l'individu au sein de l'État. Voici les notions qui seront confrontées :

- L'État
- La Loi
- Le Langage
- La Société
- La Liberté
- La Vérité
- L'Histoire

L'ÉPREUVE AU BACCALAURÉAT

L'épreuve de philosophie se déroule en quatre heures et suppose de votre part un choix entre la dissertation et l'explication de texte. Trois sujets sont proposés : deux sujets de dissertation et un texte.

Observez le sujet suivant de type baccalauréat :

Vous devrez traiter un des trois sujets au choix parmi la dissertation ou l'explication de texte :

SUJET 1 : dissertation n°1

Peut-on reprocher à l'Art d'être inutile ?

SUJET 2 : dissertation n°2

Peut-on connaître l'inconscient ?

SUJET 3 : explication de texte

Parmi les choses qu'on ne rencontre pas dans la nature, mais seulement dans le monde fabriqué par l'homme, on distingue entre objets d'usage et œuvres d'art ; tous deux possèdent une certaine permanence qui va de la durée ordinaire à une immortalité potentielle dans le cas de l'œuvre d'art. En tant que tels, ils se distinguent d'une part des produits de consommation, dont la durée au monde excède à peine le temps nécessaire à les préparer, et d'autre part, des produits de l'action, comme les événements, les actes et les mots, tous en eux-mêmes si transitoires qu'ils survivraient à peine à l'heure ou au jour où ils apparaissent au monde, s'ils n'étaient conservés d'abord par la mémoire de l'homme, qui les tisse en récits, et puis par ses facultés de fabrication. Du point de vue de la durée pure, les œuvres d'art sont clairement supérieures à toutes les autres choses ; comme elles durent plus longtemps au monde que n'importe quoi d'autre, elles sont les plus mondaines des choses. Davantage, elles sont les seules choses à n'avoir aucune fonction dans le processus vital de la société ; à proprement parler, elles ne sont pas fabriquées pour les hommes, mais pour le monde, qui est destiné à survivre à la vie limitée des mortels, au va-et-vient des générations. Non seulement elles ne sont pas consommées comme des biens de consommation, ni usées comme des objets d'usage : mais elles sont délibérément écartées des procès de consommation et d'utilisation, et isolées loin de la sphère des nécessités de la vie humaine.

Hannah Arendt, *La Crise de la culture*

Il s'agit de deux méthodologies différentes. Au cours de notre apprentissage et perception des notions et concepts philosophiques cette année, nous aurons l'occasion de détailler les différentes étapes pour appréhender les deux méthodes. Ainsi, pour la dissertation ainsi que pour l'explication de texte, le canevas introduction/ développement/ conclusion est identique.

CHAPITRE 1

L'ÉTAT GARANT DE LA LIBERTÉ



L'État possède une triple signification : sociologique ; organisationnelle ; juridique.

- **Sur le plan sociologique**, l'État est un ensemble de personnes vivant sur un territoire déterminé et soumis à un gouvernement. Cette définition rejoint celle de la première édition du dictionnaire de l'Académie française de 1696, qui définit l'État comme le « gouvernement d'un peuple vivant sous la domination d'un prince ou en république », ou bien le pays lui-même, c'est-à-dire l'État entendu « pour le pays même qui est sous une telle domination ».
- **Du point de vue organisationnel**, c'est une forme d'organisation que la société utilise pour s'orienter et se gérer. L'État désigne également un ensemble de personnes qui acceptent de s'imposer un ordre sous certaines conditions.
- **Sur le plan juridique**, « l'État peut être considéré comme l'ensemble des pouvoirs d'autorité et de contrainte collective que la nation possède sur les citoyens et les individus en vue de faire prévaloir ce qu'on appelle l'intérêt général, et avec une nuance éthique le bien public ou le bien commun ».

La légitimité de cette autorité devant en principe reposer — au moins pour les États se disant démocratiques — sur la souveraineté du peuple ou de la nation.

OBJECTIFS

- Comprendre les rapports entre l'homme et le pouvoir.
- Saisir la difficile approche de ce qu'est le pouvoir et la responsabilité.
- Percevoir le lien entre l'expression de l'État et la concrétisation de l'État.
- Comprendre les mécanismes de la société.



Première approche

Des origines de la Cité

La politique est ce qui concerne la Cité, son fonctionnement ; son organisation remonte à l'Antiquité grecque.

POLiTiQUE



POLis = ciTÉ



Selon la formule d'Aristote dans *Politique*, la cité est une communauté (κοινωνία) « d'animaux politiques » réunis par le choix non pas seulement de vivre ensemble mais de « bien vivre », en vue d'une vie parfaite et autarcique. La πόλις [polis], terme étymologique de la « Cité », désigne une communauté de citoyens libres régis par un gouvernement reconnu. Ses habitants sont autonomes et leur organisation est centrée sur la ville, les campagnes alentours. La Cité est à percevoir sous trois aspects : le regroupement de citoyens sous une volonté commune politique, un espace économique qui se suffit à lui-même et un pouvoir régi par des lois.

L'image de la Cité grecque telle que l'on cherche à la percevoir comme la représentation de la politique se plaçait au niveau de son organisation et non de sa constitution sociale qui ne voyait que peu d'individus être considérés comme citoyens et obtenir des droits.

C'est la structure même de l'État réservé exclusivement aux citoyens. Ce qui fascine encore aujourd'hui, est que l'on attribue les origines du système démocratique à la Grèce Antique. Cela est vrai en grande partie mais exceptés les citoyens libres, la vie des autres classes sociales n'est pas des plus reposantes. Une telle organisation et un tel système politique serait aujourd'hui taxé de déshumanisant et avilissant. Cependant, Athènes fascine et a mis en avant le vote citoyen des lois, la décision participative, l'effort de guerre et de gestion de la cité (origine du mot « politique ») répartis selon les moyens et créant une répartition équitable et égalitaire selon les seuls citoyens, les autres catégories en étant exclues.



RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE

Faites des recherches sur le rôle et l'organisation de l'Ecclésia à Athènes. Montrez en quoi elle est l'image même des débuts de la politique démocratique moderne.

Corrigé

L'Ecclésià, l'Assemblée grecque dans l'Antiquité, est le parlement de la Cité athénienne. Elle possède une organisation qui est définie, structurée et organisée dans le respect d'un calendrier établi. Les décisions prises par cette assemblée concernent autant la guerre que la paix mais aussi les lois qui régissent le quotidien des citoyens, le budget de la Cité. Tous les citoyens sont convoqués sur une plaine appelée la Pnyx, en contrebas quelque peu reculée de la colline d'Athènes. L'Ecclésià élit les présidents du conseil que l'on nomme les Bouleutes, les membres des tribunaux tributaires du rendu de la justice, les magistrats au nombre de 10 (archontes) qui dirigent la République ainsi que les dix stratèges.



L'ÉTAT GARANT DE LA LIBERTÉ

Un État, des États



Louis XIV tenant les sceaux en présence des conseillers d'État et des maîtres des Requêtes, anonyme A voir au château de Versailles.

- La position hégélienne

L'État présuppose une communauté d'individus afin d'exister. Si l'État est le garant supposé des droits naturels du citoyen (sinon quel intérêt l'existence de l'État revêt-il ?), il se trouve toutefois de nombreuses oppositions à ce droit naturel et individuel du citoyen qui serait soumis à l'action de l'intérêt de groupe, plaçant la communauté et l'État prédominant sur l'être en lui-même.

- La conception de Marx

Marx établit un lien entre État et économie : toute sa théorie va principalement tourner autour de cela. Contrairement à Hegel qui place l'État comme guide, la thèse d'une institution destinée à soutenir une classe dominante est privilégiée. L'État n'est pour Marx que secondaire comme formation par rapport à l'économie. Ce sont les mécanismes de l'exploitation en système capitaliste qui expliquent la forme particulière de l'État. Sa fonction n'est pas autonome puisqu'elle résulte donc d'une nécessité, celle de maintenir les rapports sociaux déjà existants.

En critiquant le logicisme de Hegel, Marx dévoile des aspects importants de la sociabilité moderne. Ce qui est essentiel pour comprendre la pensée politique de Marx, mais aussi l'aspect unitaire de sa critique sociale, ce sont les idées liées au problème de l'appartenance communautaire à l'intérieur des formes politiques modernes.

L'approche marxienne met au centre du problème la nature spécifique de la sociabilité moderne : pour Marx, il s'agit de mettre au clair la forme négative de socialisation dérivée du caractère autonome du domaine politique dans la modernité. La communauté politique existe objectivement comme une abstraction ; sa nature aliénée dérive du fait qu'elle ne réfléchit pas l'ensemble des déterminations qui affectent la vie pratique des individus : par exemple, les déterminations économiques, les rapports de classe etc. Le politique, du point de vue de l'exercice des liens communautaires entre les hommes, opère donc comme un trompe-l'œil. Il est néanmoins important de remarquer que Marx, en critiquant cette scission qui traverse l'existence individuelle, n'ambitionne pas une restauration des forces emprisonnées dans l'État à l'homme de la société civile. Le citoyen du domaine étatique et aussi le bourgeois de la société civile sont, pour Marx, tous les deux des références à dépasser.

Si l'État est seulement la résultante d'un rapport de force tel que Louis Althusser le distingue (l'État se sépare entre ceux ayant recours à la violence comme mode de fonctionnement et d'autres qui axent par le discours idéologique l'ordre établi), il s'oppose de facto à une finalité politique puisqu'il ne se trouve en être en aucune façon la cause mais simplement un effet de celui-ci. Ainsi, pour Marx et Lénine également, l'État ne peut se modifier seulement par l'élection mais par une remise en cause complète de la production (économie) qui influera par conséquent sur les rapports sociaux. Or, supprimer l'oppression revient à enlever de l'État une de ses raisons d'être selon Marx comme la dégénérescence de l'État.

Max Weber, quant à lui, constate que l'état se caractérise par le monopole de la violence légitime et est accepté par l'ensemble de la communauté qui vit sous son autorité. Seul, il est légitime pour recourir à la force et ce recours est sous couvert de l'assentiment de tout un chacun. La question ne porte pas comme chez Marx sur la nature même de l'État mais sur les raisons qui ont reconnu ce droit légitime : « un État est une communauté humaine qui revendique le monopole de l'usage légitime de la force physique sur un territoire donné ».



POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN

La "violence légitime de l'État" de Max Weber

Article de France Culture

28 juillet 2020, Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, mentionne la "violence légitime de l'État" de Max Weber. Conceptualisé par le sociologue allemand en 1919, le concept de Max Weber a été détourné de son sens original. Explication.

[A lire et écouter sur le site de France Culture](#)

www.franceculture.fr/philosophie/la-violence-legitime-de-letat-de-max-weber



L'ESSENTIEL

- Pour Hegel, l'Homme ne doit se comprendre et se saisir que comme un tout, de son affrontement avec la nature, par le travail mais aussi par son évolution et confrontation au sein même de la communauté.
- Hegel accepte le principe de conscience individuelle que chaque être a de lui-même mais qui ne peut véritablement s'acquiescer, se complaire qu'en rapport avec l'unité étatique.
- L'État n'est pour Marx que secondaire comme formation par rapport à l'économie. Ce sont les mécanismes de l'exploitation en système capitaliste qui expliquent la forme particulière de l'État. Sa fonction n'est pas autonome puisqu'elle résulte donc d'une nécessité, celle de maintenir les rapports sociaux déjà existants.
- Max Weber, quant à lui, constate que l'État se caractérise par le monopole de la violence légitime et est accepté par l'ensemble de la communauté qui vit sous son autorité.



L'ÉTAT GARANT DE LA LIBERTÉ

L'individu et l'État



La Liberté guidant le peuple, Eugène Delacroix, 1830

[A voir au Musée du Louvre](#)

Dans un débat constant sur ce qu'est la politique, ce qu'elle représente, dans un sens philosophique, l'interrogation de « l'État » conduit à de nombreuses querelles et confrontations idéologiques. La perception moderne de l'État conduit à le voir et l'appréhender comme un arbitre et un garant du fonctionnement de la société des hommes.

Pour former l'État (respublica), une seule chose est nécessaire : que tout le pouvoir de décréter (decretandi potestas) appartienne soit à tous collectivement, soit à quelques-uns, soit à un seul. Puisque, en effet le libre jugement des hommes est extrêmement divers, que chacun peut être seul à tout savoir et qu'il est impossible que tous opinent pareillement et parlent d'une seule bouche, ils ne pourraient vivre en paix si l'individu n'avait renoncé à son droit d'agir suivant le seul décret de sa pensée. C'est donc seulement au droit d'agir par son propre décret qu'il a renoncé, non au droit de raisonner et de juger ; par suite nul à la vérité ne peut, sans danger pour le droit du souverain, agir contre son décret, mais il peut avec une entière liberté opiner et juger et en conséquence aussi parler, pourvu qu'il n'aille pas au-delà de la simple parole ou de l'enseignement, et qu'il défende son opinion par la raison seule, non par la ruse, la colère ou la haine.

Traité théologico-politique, Spinoza, 1670

L'ÉTAT ARBITRE

Cette conception trouve son origine dans ce que Locke a nommé comme le droit naturel. Ce philosophe anglais du XVIIIème siècle parle des individus libres et égaux entre eux à l'état de nature. Sauf que cet état n'offre aucune garantie de survie, d'organisation car aucune règle ne régit les rapports entre les êtres singulièrement. La loi du plus fort prédomine, lieu où les êtres subissent la force, la violence d'autrui. L'acquisition des richesses de l'autre, de ce qui lui appartient est le fruit de l'individualisme de la survie. La condition sans règle de l'existence se caractérise par l'insécurité comme quotidien et un juge pour appliquer un état de droit s'avère essentiel pour dépasser cet état de fait.

Les hommes se trouvant tous par nature libres, égaux et indépendants, on n'en peut faire sortir aucun de cet état ni le soumettre au pouvoir politique d'un autre, sans son propre consentement. La seule façon pour quelqu'un de se départir de sa liberté naturelle (...), c'est de s'entendre avec d'autres pour se rassembler (...). Et lorsqu'un certain nombre d'hommes ont consenti à former une communauté ou un gouvernement, ils deviennent, par là-même, indépendants et constituent un seul corps politique, où la majorité a le droit de régir et d'obliger les autres (...). Ainsi, ce qui donne naissance à une société politique n'est autre que le consentement par lequel un certain nombre d'hommes libres, prêts à accepter le principe majoritaire, acceptent de s'unir pour former un seul corps social. C'est cela seulement qui a pu ou pourrait donner naissance à un gouvernement légitime.

Traité du gouvernement civil. De sa véritable origine, de son étendue et de sa fin, John Locke, 1690



RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE

Comment Locke entrevoit-il le passage d'un état naturel à une perception sociale ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Le drapeau national : composé de trois couleurs, celles-ci n'ont pas été choisies par hasard. Les trois couleurs nationales sont en effet apparues pour la première fois le 17 juillet 1789. Elles allient le blanc, symbole du pouvoir royal, au bleu et au rouge, couleurs de la Ville de Paris.
- La Marianne : Marianne incarne la République. Si l'on sait que les premières représentations apparaissent sous la Révolution française, l'origine du nom n'est pas connue avec exactitude. Néanmoins, Marianne est le symbole d'une société secrète républicaine, née sous la I^{le} République par opposition au chef de l'État Louis-Napoléon Bonaparte, et destinée à renverser le Second Empire. Marianne s'impose comme l'effigie de la République à partir des années 1880.
- La Marseillaise : la "Marseillaise" a, pour sa part, été composée comme un chant de guerre destiné à l'armée du Rhin. Elle est devenue l'hymne national par un décret de la Convention du 26 messidor an III (14 juillet 1795), dont la validité a été réaffirmée par le Parlement le 14 février 1879.

La force du symbole : il vient marquer et institutionnaliser l'appartenance à un groupe, une communauté, un état de droit. Il est ce qui fédère les peuples, ce qui amène les individus à vouloir appartenir et suivre des valeurs communes.

Montesquieu va appuyer la perception de Locke. Contemporain du philosophe anglais, il insistera sur les moyens afin de se prémunir des atteintes et dérives d'un État. Il va évoquer la distinction des pouvoirs en son sein, créant stricto sensu trois instances distinctes afin d'éviter la puissance concentrée en une seule personne de toutes les attributions régaliennes de l'État : exécutif, législatif et judiciaire.

Il y a, dans chaque état, trois sortes de pouvoirs ; la puissance législative, la puissance exécutrice des choses qui dépendent du droit des gens, et la puissance exécutrice de celles qui dépendent du droit civil.

Par la première, le prince ou le magistrat fait des lois pour un temps ou pour toujours, et corrige ou abroge celles qui sont faites. Par la seconde, il fait la paix ou la guerre, envoie ou reçoit des ambassades, établit, la sûreté, prévient les invasions. Par la troisième, il punit les crimes, ou juge les différends des particuliers. On appellera cette dernière la puissance de juger ; et l'autre, simplement la puissance exécutrice de l'état.

La liberté politique, dans un citoyen, est cette tranquillité d'esprit qui provient de l'opinion que chacun a de sa sûreté : et, pour qu'on ait cette liberté, il faut que le gouvernement soit tel, qu'un citoyen ne puisse pas craindre un autre citoyen.

Lorsque, dans la même personne ou dans le même corps de magistrature, la puissance législative est réunie à la puissance exécutrice, il n'y a point de liberté ; parce qu'on peut craindre que le même monarque ou le même sénat ne fasse des lois tyranniques, pour les exécuter tyranniquement.

Il n'y a point encore de liberté, si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative, et de l'exécutrice. Si elle était jointe à la puissance législative, le pouvoir sur la vie et la liberté des citoyens serait arbitraire ; car le juge serait législateur. Si elle était jointe à la puissance exécutrice, le juge pourrait avoir la force d'un oppresseur.

Tout serait perdu, si le même homme, ou le même corps des principaux, ou des nobles, ou du peuple, exerçaient ces trois pouvoirs ; celui de faire des lois, celui d'exécuter les résolutions publiques, et celui de juger les crimes ou les différends des particuliers.

Dans la plupart des royaumes de l'Europe, le gouvernement est modéré ; parce que le prince, qui a les deux premiers pouvoirs, laisse à ses sujets l'exercice du troisième. Chez les Turcs, où ces trois pouvoirs sont réunis sur la tête du sultan, il règne un affreux despotisme.

De l'Esprit des lois, Montesquieu, 1748. Livre XI, chapitre VI.



Manifestation à Paris contre le texte de loi sécurité globale, le 5 décembre 2020

La littérature exprime de la défiance vis-à-vis de l'État dans un genre que l'on nomme dystopie. La représentation d'un État tout puissant qui oppresse son peuple est l'expression de la vision d'une société en doute et d'une perception moderne de l'État. L'expérience de l'État libéral montre sa non réalisation en concret. Les États actuels interviennent de plus en plus dans des domaines sortis de leur champ d'attributions initiales. L'individu souverain, perçu à son origine comme finalité de l'État, est remis en cause. La critique de Marx sur ce point ne voit que les prérogatives juridiques de l'individu bourgeois dont le droit à la propriété est la plus fondamentale. En acceptant le principe d'une égalité de droit et d'une liberté du même ordre, mais en oubliant les modalités concrètes de l'exercice du pouvoir, l'État libéral rend actée une oppression de facto par le pouvoir économique.

Également, l'État libéral s'est heurté à la pensée saint-simoniste au XIX^{ème} siècle qui jugeait son engagement insuffisant car le caractère méritocratique n'était pas appliqué : la gouvernance n'est pas organisée selon les compétences. La forme moderne de ce courant est appelée technocratie.



À VOUS DE JOUER ①

Observons les évolutions de la perception de l'État au travers de trois textes.

Document 1

L'État est la réalité en acte de l'Idée morale objective – l'esprit moral comme volonté substantielle révélée, claire à soi-même, qui se connaît et se pense et accomplit ce qu'elle sait et parce qu'elle le sait. Dans la coutume, il a son existence immédiate, dans la conscience de soi, le savoir et l'activité de l'individu, son existence médiante, tandis que celui-ci a, en revanche, sa liberté substantielle en s'attachant à l'État comme à son essence, comme but et comme un produit de son activité (...)

L'État, comme réalité en acte de la volonté substantielle, réalité qu'elle reçoit dans la conscience particulière de soi universalisée, est le rationnel en soi et pour soi : cette unité substantielle est un but propre absolu, immobile, dans lequel la liberté obtient sa valeur suprême, et ainsi ce but final a un droit souverain vis-à-vis des individus, dont le plus haut devoir est d'être membres de l'État.

Document 3

Je veux imaginer sous quels traits nouveaux le despotisme pourrait se produire dans le monde : je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, dont ils emplissent leur âme. Chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres : ses enfants et ses amis particuliers forment pour lui toute l'espèce humaine ; quant au demeurant de ses concitoyens, il est à côté d'eux, mais il ne les voit pas ; il les touche mais il ne les sent point ; il n'existe qu'en lui-même et pour lui seul, et, s'il lui reste encore une famille, on peut dire du moins qu'il n'a plus de patrie.

Au-dessus de ceux-là s'élève un pouvoir immense et tutélaire, qui se charge seul d'assurer leur jouissance et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. Il ressemblerait à la puissance paternelle si, comme elle, il avait pour objet de préparer les hommes à l'âge viril ; mais il ne cherche, au contraire, qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance ; il aime que les citoyens se réjouissent, pourvu qu'ils ne songent qu'à se réjouir. Il travaille volontiers à leur bonheur ; mais il veut en être l'unique agent et le seul arbitre ; il pourvoit à leur sécurité, prévoit et assure leurs besoins, facilite leurs plaisirs, conduit leurs principales affaires, dirige leur industrie, règle leurs successions, divise leurs héritages ; que ne peut-il leur ôter entièrement le trouble de penser et la peine de vivre ?

C'est ainsi que tous les jours il rend moins utile et plus rare l'emploi du libre arbitre ; qu'il renferme l'action de la volonté dans un plus petit espace, et dérobe peu à peu à chaque citoyen jusqu'à l'usage de lui-même. L'égalité a préparé les hommes à toutes ces choses : elle les a disposés à les souffrir et souvent même à les regarder comme un bienfait.

Après avoir pris ainsi tour à tour dans ses puissantes mains chaque individu, et l'avoir pétri à sa guise, le souverain étend ses bras sur la société tout entière ; il en couvre la surface d'un réseau de petites règles compliquées, minutieuses et uniformes, à travers lesquelles les esprits les plus originaux et les âmes les plus vigoureuses ne sauraient se faire jour pour dépasser la foule ; il ne brise pas les volontés, mais il les amollit, les plie et les dirige ; il force rarement d'agir, mais il s'oppose sans cesse à ce qu'on agisse ; il ne détruit point, il empêche de naître ; il ne tyrannise point, il gêne, il comprime, il énerve, il éteint, il hébète, et il réduit enfin chaque nation à n'être plus qu'un troupeau d'animaux timides et industrieux, dont le gouvernement est le berger.

J'ai toujours cru que cette sorte de servitude, réglée, douce et paisible, dont je viens de faire le tableau, pourrait se combiner mieux qu'on ne l'imagine avec quelques-unes des formes extérieures de la liberté, et qu'il ne lui serait pas impossible de s'établir à l'ombre même de la souveraineté du peuple. »

De la démocratie en Amérique, Tocqueville, 1840

3. Quelle évolution par rapport à Hegel, cette vision de l'État propose-t-elle ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Area with horizontal dashed lines for writing.



" Jamais la violence, l'inégalité, l'exclusion, la famine et donc l'oppression économique n'ont affecté autant d'êtres humains, dans l'histoire de la terre et de l'humanité "

Jacques Derrida

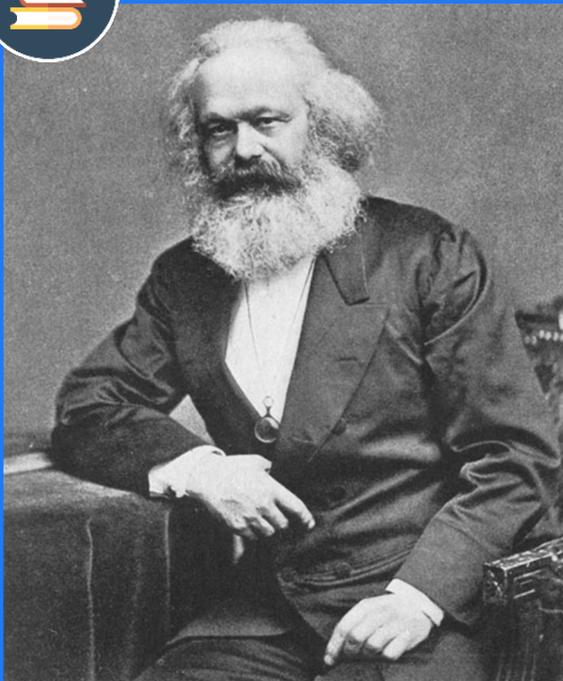


L'ESSENTIEL

- La perception moderne de l'État conduit à le voir et à l'appréhender comme un arbitre et un garant du fonctionnement de la société des hommes.
- L'état s'est construit ainsi pour Locke, tel un organe chargé de régler les rapports entre les hommes, d'arbitrer les conflits, mettant fin à l'état de nature et sa force naturelle régisseuse de l'existence, de faire respecter le droit, puisqu'un État se fonde sur un droit commun.
- L'état joue donc un rôle d'arbitre en faisant respecter la loi préalablement et communément établie.
- Toutefois, il ne doit pas outrepasser les prérogatives qui sont les siennes en respectant les droits inaliénables naturels que sont la liberté ou la notion de propriété.
- Dans le cas contraire d'un État qui dépasserait ces conditions, il deviendrait un instrument de tyrannie pouvant conduire au soulèvement légitime de ses membres.
- Les États actuels interviennent de plus en plus dans des domaines sortis de leur champ d'attributions initiales. L'individu souverain, perçu à son origine comme finalité de l'État, est remis en cause.



FICHE AUTEUR – KARL MARX



Carte d'identité :

Né le 5 mai 1818 et mort le 14 mars 1883.
Philosophe, sociologue et économiste prussien.

Œuvres majeures :

- Critique de la philosophie politique de Hegel (1843)
- De l'abolition de l'État à la constitution de la société humaine (1845)
- Le manifeste du Parti communiste (1848)
- Le Capital (1867)

Pensées majeures :

- Les conditions matérielles de la société déterminent de façon radicale notre mode de pensée.
- Toute l'histoire n'est qu'une histoire de lutte des classes.
- Parce que la classe dirigeante ne veut pas laisser échapper son pouvoir, seule une révolution peut le faire.
- Le travailleur est l'objet d'un processus d'aliénation.
- Pour Marx, le mode de production capitaliste a ses propres contradictions internes qui s'autodétruit vers la voie du communisme.

Citations célèbres :

- "Ce qui distingue d'emblée le pire architecte de l'abeille la plus experte, c'est qu'il a construit la cellule dans sa tête avant de la construire dans la ruche."
- "Les philosophes n'ont fait qu'interpréter diversement le monde, il s'agit maintenant de le transformer." Dans Thèse sur Feuerbach.
- "L'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire de luttes de classes." Dans Manifeste du parti communiste.
- La liberté est l'expression française de l'unité de l'être humain, de la conscience générique et du rapport social et humain de l'homme avec l'homme." Dans La Sainte Famille.
- "Les individus ne constituent une classe que pour autant qu'ils ont à soutenir une lutte commune contre une autre classe ; pour le reste, ils s'affrontent en ennemis dans la concurrence » dans Idéologie allemande.



L'ÉTAT GARANT DE LA LIBERTÉ

La société

Faire société, c'est être en accord avec ses propres valeurs en tant que personne pour pouvoir être en accord avec celles de la société dans laquelle on évolue. Vivre en société, c'est interférer sans cesse entre les sociétés publiques, privées, internes, externes, communautaires, etc. C'est garder sa cohérence comme individu dans la société. Être social n'est jamais terminé, c'est un fil rouge dans l'existence du citoyen. S'il ne communique plus avec autrui, il rompt avec la société en tant qu'individu social.

La société implique une dimension civique, c'est-à-dire dans un objectif du respect d'autrui, l'autre avec qui nous vivons au quotidien et avec qui nous faisons société. L'Homme se doit de saisir la manière dont s'organise la société dans un principe démocratique de respect de la personne, dans son intégrité singulière. Nous ne devons pas oublier que l'enjeu du vivre ensemble, du fonctionnement de la société comporte un principe moral : l'intégrité de la personne humaine. C'est en somme le principe même des institutions démocratiques garantissant une égalité de tous les citoyens face aux lois. Toutefois, les principes institutionnels se heurtent parfois aux réalités sociales. Il y a la théorie et la pratique. Le respect des lois se doit d'être le fondement d'une société démocratique afin de garantir l'équilibre dans la population de l'État en question.

La Société ou les sociétés ? Parle-t-on d'une société unique où chaque pays, chaque régime politique possède une société qui lui est propre ? Communément acceptée, la société désigne « une association d'individus organisée, sous l'égide d'un État, autour d'institutions communes dans les domaines de l'économie, de la politique et du judiciaire notamment. Ainsi, la liberté d'un individu lui est garantie car elle se construit dans un cadre bien établi, au sein de l'espace social. Vivre en société nécessite de l'homme le respect de règles, des us et coutumes qui régissent cette vie en collectivité. L'autorité de la société, sa légitimité aux yeux des citoyens pose comme essentiel le principe de l'égalité, second maillon du triptyque de la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité ». Le fait que les institutions et les dirigeants en démocratie prennent en compte cette liberté de l'individu en tant qu'être, contribue à la cohérence du projet républicain, à la cohésion sociale et sociétale, fondateur du fonctionnement de l'ensemble des démocraties.

Il est impossible de s'isoler de la société intégralement car elle est partout. C'est elle qui organise le quotidien, qui structure les rapports entre les hommes. L'Homme lui-même la recherche comme une forme de repère, elle façonne sa manière d'être aux autres, à lui-même et au monde.



À VOUS DE JOUER 2

Faites des recherches sur la société ouverte de Karl Popper. En une trentaine de lignes, proposez-en une description.

A large rectangular area with a blue dotted border and horizontal dashed lines, intended for writing.

L'homme est « un animal politique » comme Aristote, philosophe grec, le définissait. Être vivant au même titre que l'animal, il a toutefois rapidement développé le besoin de faire ensemble, de se fédérer. La société est plus forte que l'individu isolé, que cela soit au travers des liens familiaux, des échanges commerciaux au sein d'un même pays ou de cultures diverses, la hiérarchisation par les institutions politiques. Nous agissons par principe civique mais aussi parfois par automatismes naturels ; celui de l'instinct de survie qui se retrouve être celui de la communauté. Regardez comment un pays se fédère lorsque son pays est victime d'actes terroristes. Le peuple se retrouve à cet instant autour de valeurs communes, autour d'une unité qui peut sembler illusoire mais qui apparaît vitale dans ces moments. Certains penseurs ne pensent pas que la société soit innée pour l'espèce humaine mais bien une création en perpétuelle mutation selon l'histoire de l'homme et des institutions. Sous ces deux angles, la société est constituée de connexions multiples, reliées les unes aux autres telles que code civil et filiation, organisation du travail, fixation des frontières et des modes de circulation des personnes et des biens, invention de voies et de moyens nouveaux de communication, effets de la mondialisation sur les sociétés. De ce fait, les lois, les constitutions, les chartes, traités et autres textes institutionnels sont autant d'efforts d'appropriation par la société pour se confronter à ces changements perpétuels et s'adapter au cadre démocratique : réciprocité des droits et des devoirs, égale dignité des personnes, intégration sociale et sentiment d'appartenance, ou, selon la logique de Marcel Mauss, inséparabilité des actes de donner, de recevoir et de rendre sans lesquels il n'y aurait pas d'engagement ni de société.



L'ESSENTIEL

- Vivre en société, c'est interférer sans cesse entre les sociétés publiques, privées, internes, externes, communautaires, etc. C'est garder sa cohérence comme individu dans la société.
- Le fait que les institutions et les dirigeants en démocratie prennent en compte cette liberté de l'individu en tant qu'être, contribue à la cohérence du projet républicain, à la cohésion sociale et sociétale, fondateur du fonctionnement de l'ensemble des démocraties.
- Les lois, les constitutions, les chartes, traités et autres textes institutionnels sont autant d'efforts d'appropriation par la société pour se confronter à ces changements perpétuels et s'adapter au cadre démocratique : réciprocité des droits et des devoirs, égale dignité des personnes, intégration sociale et sentiment d'appartenance, ou, selon la logique de Marcel Mauss, inséparabilité des actes de donner, de recevoir et de rendre sans lesquels il n'y aurait pas d'engagement ni de société.



À VOUS DE JOUER 2

Exercice type baccalauréat : explication de texte

A partir de ce texte de Karl Marx qui évoque le rapport de l'homme à la religion comme un acte de société et un acte politique, proposez un plan détaillé.

Voici le fondement de la critique irrégieuse : c'est l'homme qui fait la religion, et non la religion qui fait l'homme. À la vérité, la religion est la conscience de soi et le sentiment de soi de l'homme qui, ou bien ne s'est pas encore conquis, ou bien s'est déjà de nouveau perdu. Mais l'homme, ce n'est pas un être abstrait recroquevillé hors du monde. L'homme, c'est le monde de l'homme, c'est l'État, c'est la société. Cet État, cette société produisent la religion, une conscience renversée du monde, parce qu'ils sont eux-mêmes un monde renversé. La religion est la théorie générale de ce monde, son compendium encyclopédique, sa logique sous une forme populaire, son point d'honneur spiritualiste, son enthousiasme, sa sanction morale, son complément cérémoniel, son universel motif de consolation et de justification. Elle est la réalisation chimérique de l'essence humaine, parce que l'essence humaine ne possède pas de réalité véritable. Lutter contre la religion, c'est donc, indirectement, lutter contre ce monde-là, dont la religion est l'arôme spirituel.

A large rectangular area with a blue dotted border and horizontal dashed lines, intended for writing.

LE TEMPS DU BILAN

- Comprendre la société comme un rapport entre l'intérêt général et l'intérêt particulier.
- La société s'est construite par les événements antérieurs et les décisions qui ont été prises.
- Vouloir donner une définition figée de la société c'est oublier que celle-ci est en perpétuel mouvement.
- Pour Hegel, l'Homme ne doit se comprendre et se saisir que comme un tout, de son affrontement avec la nature, par le travail mais aussi par son évolution et confrontation au sein même de la communauté.
- Hegel accepte le principe de conscience individuelle que chaque être a de lui-même mais qui ne peut véritablement s'acquiescer, se complaire qu'en rapport à l'unité étatique.
- L'état n'est pour Marx que secondaire comme formation par rapport à l'économie. Ce sont les mécanismes de l'exploitation en système capitaliste qui expliquent la forme particulière de l'État. Sa fonction n'est pas autonome puisqu'elle résulte donc d'une nécessité, celle de maintenir les rapports sociaux déjà existants.
- Max Weber, quant à lui, constate que l'État se caractérise par le monopole de la violence légitime et est accepté par l'ensemble de la communauté qui vit sous son autorité.
- La perception moderne de l'État conduit à le voir et à l'appréhender comme un arbitre et un garant du fonctionnement de la société des hommes.
- L'État s'est construit ainsi pour Locke, tel un organe chargé de régler les rapports entre les hommes, d'arbitrer les conflits, mettant fin à l'État de nature et sa force naturelle régisseuse de l'existence, de faire respecter le droit, puisqu'un État se fonde sur un droit commun.
- L'État joue donc un rôle d'arbitre en faisant respecter la loi préalablement et communément établie.
- Toutefois, il ne doit pas outrepasser les prérogatives qui sont les siennes en respectant les droits inaliénables naturels que sont la liberté ou la notion de propriété.
- Dans le cas contraire d'un état qui dépasserait ces conditions, il deviendrait un instrument de tyrannie pouvant conduire au soulèvement légitime de ses membres.
- Les États actuels interviennent de plus en plus dans des domaines sortis de leur champ d'attributions initiales. L'individu souverain, perçu à son origine comme finalité de l'État, est remis en cause.
- Vivre en société, c'est interférer sans cesse entre les sociétés publiques, privées, internes, externes, communautaires, etc. C'est garder sa cohérence comme individu dans la société.
- Le fait que les institutions et les dirigeants en démocratie prennent en compte cette liberté de l'individu en tant qu'être, contribue à la cohérence du projet républicain, à la cohésion sociale et sociétale, fondateur du fonctionnement de l'ensemble des démocraties.
- Les lois, les constitutions, les chartes, traités et autres textes institutionnels sont autant d'efforts d'appropriation par la société pour se confronter à ces changements perpétuels et s'adapter au cadre démocratique : réciprocité des droits et des devoirs, égale dignité des personnes, intégration sociale et sentiment d'appartenance, ou, selon la logique de Marcel Mauss, inséparabilité de l'acte de donner, de recevoir et de rendre sans lesquels il n'y aurait pas d'engagement ni de société.



Vous pouvez maintenant
faire et envoyer le **devoir n°1**

